

# JOURNAL DE LA HAYE.

**PREMIER ABONNEMENT.**  
 De Haye, Provinces.  
 Pour un an, 28 fr. 50 c.  
 six mois, 14 » 16 »  
 trois mois, 7 » 8 »  
 par les inscriptions.  
 Les 5 premières lignes 1 fr. 50 c. timbre  
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

**BUREAU DE LA RÉDACTION.**  
 à La Haye, *Lage Nieuwstraat*,  
 derrière le *Prinsgracht* (Nieuwstraat).  
 BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES  
 ANNONCES.  
 Chez M. Van Weelden, libraire,  
 Spui, à La Haye.  
 Les lettres et paquets doivent être  
 envoyés à la direction par les dépôts.

## LA HAYE 1<sup>er</sup> Janvier.

Par arrêté du 27 décembre dernier, le Roi a nommé frère de l'Ordre du Lion Néerlandais le sieur H. Krytlyn, contre-maître de première classe, en récompense des services qu'il a rendus à la patrie.

La Société de Commerce des Pays-Bas a affrété à Amsterdam les navires suivants pour les Indes-Orientales : le *Java-Keerier*, capitaine *Reijnders*, et l'*Ocean*, capitaine de Boer. Ces deux navires se trouvent dans le *Nieuwe Diep*.

Les neiges que l'on reçoit sur l'état de nos rivières sont en général rassurantes. Le dégel se fait lentement, sans vent, et les eaux commencent à couler à Cologne, tandis qu'à *Esperick* la rivière est sans glace. On a pris des mesures de précaution en cas de rupture de digues.

Le nombre de navires venant de la mer, arrivés à Amsterdam, durant l'année 1844, s'est élevé à 2,216.

On nous écrit de Rotterdam, le 31 décembre :  
 Il y a tout lieu de croire que le grand concert qui sera donné ici, la nuit suivante, au profit des pauvres de cette ville, sera des plus brillants. La pensée d'adoucir le sort de l'indigence est même le temps que de donner l'art musical, est due à quelques-uns de nos amateurs les plus distingués; la coopération qu'ils trouvent de toutes parts a surpassé de beaucoup leur attente, et l'exemple donné par Rotterdam, en cette circonstance est bien digne d'être noté. J'ai entendu de bonne source qu'une centaine d'amateurs exécutants se sont engagés à concourir par leurs talens à la fête musicale que nous prévoyons, et que dans le nombre il se trouve plusieurs dames des premières familles de la ville. Le bel et vaste local de la Société *Harmonie* sera cédé pour le concert.

Le programme comprendra probablement une symphonie ou une ouverture, et différents solos, dirigés par M. Hutschenruyter; puis le *Lobsonag* de Mendelsohn Bartholdy, dirigé par M. Verhaert. Celui-ci est chargé de la direction de la réunion lyrique de cette ville, dont les membres ont offert de se faire entendre à cette occasion, en public.

Le courrier de France et d'Espagne n'est pas arrivé aujourd'hui.

On écrit de Paris à l'*Indépendance belge*, sous la date du 29 décembre.

Le petit échec éprouvé par le ministère dans la nomination des vice-présidents, préoccupé tous les journaux ainsi que l'opinion publique; le fait est que le résultat est très-mauvais, car le ministère n'a obtenu, encore pour la vice-présidence, aucun membre franchement dévoué à son système. M. Bignon, quoique conservateur, avait dans la session de 1842, vivement attaqué le cabinet à l'occasion du budget, aussi l'année dernière a-t-il été porté par l'opposition et par les conservateurs. M. de Salvandy est l'homme de M. Molé. Quant à M. Dufaure, il est tout-à-fait candidat de l'opposition. Il y a donc un déplacement dans la majorité et beaucoup de défections.

L'attitude froide que le cabinet avait le jour de l'ouverture, a fait une vive sensation sur le roi et sur les conseillers modérés. Les amis de M. Guizot en tirent un grand parti. M. Molé, qui, au moment de son départ, gardé une certaine réserve, agit maintenant vis-à-vis de la chambre de hautement, hier à la chambre des pairs, d'un air superbe. Depuis 1830, la royauté n'avait essayé en si grave échec. On dit que M. Guizot, en est la cause, l'homme le plus impopulaire de France.

Quoiqu'il en soit, je ne doute pas que le ministère n'ait obtenu la majorité pour M. de Belleyme, qui est l'expression de

plus vive de sa politique, car s'il en était autrement et que M. Billaut fut nommé, ce serait le signal d'une déroute complète et probablement d'un changement de cabinet.

Cette situation a pesé aujourd'hui sur les affaires, qui ont été traitées à la petite bourse de *Tortoni* où la rente était faible et offerte à 85 85.

Pour un moment de fermer cette lettre, j'apprends qu'il y a une grande réunion de députés de l'opposition chez le restaurateur Lemardelay, rue Richelieu, pour s'entendre sur la marche que l'opposition doit suivre dans la nomination des conservateurs de l'adresse, etc., etc., et pour assurer d'emblée la nomination de M. Billaut.

D'un autre côté, on annonce que les conservateurs doivent se réunir à la maison de M. de *Polak*.

Il existe dans le congrès espagnol, dit *El Castellano*, au moins trois fractions de quelque importance. La plus nombreuse de ces fractions est celle que l'on peut appeler ministérielle pure, et qui se distingue des autres par son excessive docilité et par sa subordination envers le cabinet. Nous avons franchement que s'il peut y avoir de puissantes raisons de convenance publique d'appuyer les ministres dans certains cas, il est assez étonnant qu'il en soit toujours ainsi, et ces députés ne trouvent jamais rien à blâmer dans les actes du gouvernement. La seconde fraction se compose de divers députés, d'idées un peu plus progressives que les précédents, mais pourtant attachés à la cause de l'ordre, et extrêmement éloignés du parti constitutionnaire. Cette fraction, dans les occasions précédentes et celle du dernier vote nominal, aime mieux se réunir à la fraction précédente, qu'à celle dont nous allons parler. Vient enfin la fraction *Viluma*, plus rapprochée qu'aucune autre de l'ancien régime, quoique constitutionnelle: ce parti compte au moins 25 ou 26 députés, du moins dans la question du culte et du clergé qui s'agit en ce moment.

De ces trois fractions la dernière est celle qui montre le plus d'impatience et qui est dans les dispositions les plus hostiles à l'égard du cabinet lorsqu'elle ne peut obtenir ce qu'elle veut, elle fait entendre des plaintes amères contre ceux qui se rangent du côté des ministres. Ce qui s'est passé dans la dernière séance de la chambre des députés à l'occasion de quelques paroles peu mesurées du ministre des finances est connu de nos lecteurs; nous n'y reviendrons pas. Mais peut-être auront-ils vu avec surprise quelques députés qui ordinairement sont hostiles au cabinet, voter pour lui, dans cette occasion, et c'est là ce que nous avons voulu expliquer.

On peut conclure des débats précédents, que la fraction qui a les opinions les plus avancées, qui a combattu la réforme constitutionnelle, et qui est la plus éloignée de tout ce qui offre des tendances réactionnaires, ne pouvait voter avec l'autre parti dont le marquis de Viluma est le chef; et qu'ayant à opter entre la majorité et la minorité la plus rétrograde, il a préféré encore appuyer le ministère. C'est ainsi que s'explique ce phénomène parlementaire des députés de l'opposition, appuyant le ministre des finances. Les députés qui votent contre lui, sont les membres de la fraction *Viluma*, et quelques autres qui s'offensent des expressions échappées au ministre.

On lit dans la *Gazette d'Augsbourg*:

Depuis la conclusion des traités de 1815 et 1818, qui ont réglé tous les rapports commerciaux entre l'Autriche et la Russie, beaucoup de difficultés se sont élevées au sujet de leur exécution, surtout en ce qui concerne la Pologne. La Russie a adopté certaines dispositions touchant la navigation fluviale, le commerce direct et le transit vers Odessa, en contradiction avec l'esprit et la lettre de ces traités et qui ont donné lieu à des plaintes nombreuses et fondées de la part du commerce autrichien.

C'est surtout le système prohibitif suivi de plus en plus par la Russie depuis 1821 qui a soulevé ces difficultés. Dès 1824, la

Russie envoya à Vienne le général Lang, en qualité de commissaire, et l'Autriche nomma en la même qualité le baron de Krieg, pour remédier par de nouvelles conventions aux incongruëments signalés. Les négociations, poursuivies durant plusieurs années demeurèrent sans résultat.

Dans ces derniers temps seulement, ces affaires ont été le sujet de nouvelles négociations, que la chambre autrique ne cesse de suivre avec le plénipotentiaire russe, M. de Tengoborsky, et qui s'étendent à toutes les relations commerciales entre les deux pays, y compris les conventions de 1840 relatives à la navigation du Danube, surtout en ce qui concerne l'ensablement de ses embouchures à Sulina, dont la non-exécution a donné lieu à des plaintes récentes. On a senti de part et d'autre la nécessité de régulariser cette affaire à la satisfaction des deux parties.

Nous lisons dans l'*Echo de l'Orient* du 14 décembre:

« La politique continue à être calme, et les affaires suivent leur cours régulier. Le public s'était préoccupé à tort du redoublement d'activité signalé, la semaine dernière, dans les rapports du divan avec l'ambassade anglaise. Les communications échangées entre la Porte et le représentant de S. M. Britannique, ne manquaient pas d'importance, il est vrai, mais elles étaient loin d'être la garantie qu'on leur avait prêtée; tout en conservant leur activité, elles n'ont rien perdu du caractère de bonne harmonie et de bienveillance réciproques qui les ont été constamment empreintes. »

D'après les nouvelles d'Allemagne du 24 décembre, la mésintelligence qui s'est élevée entre les états du *Zollverein* et le roi de Hanovre, à l'occasion du refus fait par ce prince d'entrer dans la grande association douanière, n'est pas encore arrivée à son terme. Les deux cours de Prusse et de Hanovre se sont rapprochées; mais les relations officielles de gouvernement à gouvernement ont peine à se rétablir.

L'ambassadeur hanovrien, M. d'Inn-Knyphausen, s'est rendu à Berlin; mais, malgré l'accueil bienveillant qu'il a trouvé dans le grand monde, il n'a pu faire revenir le ministère prussien sur le rappel de M. Sackendorf, ex-ambassadeur de Prusse en Hanovre, ni obtenir le remplacement de ce diplomate.

## Les Grands d'Espagne.

On lira avec intérêt l'article suivant, que nous trouvons dans le *Times*. Il contient des détails remarquables sur une démarche faite ces jours-ci par les Grands d'Espagne, afin de recouvrer leur ancienne influence, d'émanciper qui a passé inaperçue, mais qui n'en est pas moins digne d'attention.

« Les Grands d'Espagne commencent à montrer plus de courage et d'énergie dans la défense de ce qu'ils considèrent être leurs droits et privilèges politiques. Ce nouveau signe de vie, produit par le mécanisme galvanique des réformes, chez un corps depuis longtemps perdu dans le chaos qu'exigeait la révolution, ne laisse pas de surprendre tout le monde. Les Grands réclament pour eux, avec insistance, une part dans la législation du pays. Sont-ils capables de faire autre chose que de jouer un rôle dans le cérémonial suranné de la cour? — C'est là une question à laquelle il y aurait lieu de répondre négativement bien plutôt qu'affirmativement. Sans entrer dans des particularités au sujet de la décadence d'une classe de gens dont les ancêtres furent la gloire de la monarchie espagnole, il suffira de remarquer ce que tout le monde sait: que dans aucun pays il n'y a d'aristocratie aussi déca, aussi déconsidérée et aussi misérable (ceci à quelques exceptions près) tant au moral qu'au physique, que les descendants de l'ancienne grandeur et de la vieille noblesse d'Espagne. Ceci est un fait avéré, et connu hautement par les Espagnols eux-mêmes, à quelque parti qu'ils appartiennent. »

Journal de La Haye. — 2 Janv. 1845.

## MANIE DES COLLECTIONS.

Tout le monde a présentes à la mémoire les pages inimitables dans lesquelles l'auteur des *Caractères* dépeint avec une vérité si moqueuse tous ces travers de l'esprit humain. C'est toujours le sourire sur les lèvres qu'on se rappelle les ridicules amateurs de reliures, d'estampes, de médailles, d'insectes, de prunes, enfin l'homme-lulpe, qui prend racine en contemplant la solitaire, objet de son admiration et de son culte. Cette fureur de collections existe encore comme au temps de La Bruyère; elle n'a guère fait que changer de physionomie. Nous avons aujourd'hui des antiquaires dont les familles manquent des objets de première nécessité, des amateurs d'autographes qui n'ont pas de pain, et des personnes criblées de dettes, qui meurent en laissant de magnifiques galeries de tableaux. Nous connaissons tel individu, peu aisé, qui a une nombreuse collection de chevaux, et tel petit rentier qui ne possède encore que quatre-vingt violons; enfin, parmi nos graves confrères, je pourrais citer plus d'un horticulteur que Flore dispute à Esculape, et dont le nom glorieux ira sans doute à la postérité avec une nouvelle variété de roses ou de dahlias.

Je n'ai pas l'intention de décrire et d'analyser ici chacune de ces monomanies; il suffira d'en mentionner encore quelques-unes.

Un amateur de ma connaissance a le plus profond mépris pour les coquillages, les émaux ou les camées; mais il possède la série complète de tous les boutons civils et militaires qui ont paré les habits français depuis 89 jusqu'à 1843.

Un autre a une prédilection pour les cheveux en général, et plus particulièrement encore pour les cheveux roux; il vous en montrera de nombreux échantillons, certains de leur nœud authentique.

Un troisième n'a d'entrailles que pour le vieux Sèvres, pour le plus tendre

Lui parlez-vous de tout ce qui se fait en porcelaines, il ne vous comprend pas, il ne vous entend pas. Mais n'approchez pas trop de son riche buffet; il serait capable de vous tuer sur place si vous aviez le malheur de casser une seule de ses soucoupes. Cet homme, qui fait partie de la société, et qui a une âme de sauvage, ignore si nos départements ont été ravagés par les inondations; mais il saura à l'avance si l'on vend à la Bourse une moitié de service de table en pâte tendre; et il ne rougira pas d'en faire l'acquisition au prix de 20,000 francs.

Certain antiquaire n'a de goût que pour les tabatières: il en possède la plus nombreuse et la plus riche collection qui soit au monde, et il se vante orgueilleusement de pouvoir montrer aux curieux six *Blaremborgs* de plus qu'on n'en a jamais eu le feu Roi d'Angleterre Georges IV, grand amateur de tabatières et de *Blaremborgs*.

Un autre fou a dépensé trente années de sa vie à se former une collection de bouchons de liège plus ou moins historiques ou anecdotiques. Qui le croirait? Un amateur de momies est mort martyr de son idée fixe pour les embaumements égyptiens: il a été saigné au cœur au dévouant que sa princesse pharaonique n'était qu'un homme, et, à sa demande expresse, il a été enterré dans la caisse où avait si longtemps reposé la plus belle de ses momies.

Enfin, voici un officier de marine en retraite, épris d'une singulière affection pour les boutons militaires et les haricots. Il a nombre de tiroirs remplis de graines de ce légume: ces tiroirs sont divisés par compartiments, et ceux-ci subdivisés en une multitude de petites cases. A droite sont les haricots rouges, à gauche les blancs, ici les gris, là les mélangés, les irisés, les tigrés; ailleurs les ronds, les ovales, les losangiques, les microscopiques, enfin les haricots monstrueux. Vingt fois le jour, cet homme, d'ailleurs instruit et d'un caractère grave, va ouvrir chacun de ses tiroirs, puis les refermer, pour savourer le plaisir de les voir encore. Entendez-le bien, écoutez-le sérieusement, si vous le pouvez, il vous fera l'avoué que ses anciennes fatigues sont oubliées, que tous ses vœux ne sont plus rien, quand il jouit du bonheur de contempler ses haricots!

Un jour que notre amateur était livré à cette contemplation, son autre pied s'étant vicié s'agrippa tout bien autrement vite et dévoramment; son visage s'animait, son regard étincelait: il a vu briller quelque chose sur le pantalon d'un

homme mal vêtu, qui passe en ce moment sous ses fenêtres. Il ne se trompe pas; c'est un bouton d'uniforme; un bouton qu'il n'a jamais vu. Il se précipite, dit un spirituel amateur de livres, il n'y a qu'un pas, du bibliophile au bibliomane, il n'y a qu'une crise. Le bibliophile devient souvent bibliomane quand son esprit décroît ou quand sa fortune augmente; deux graves inconvénients auxquels les plus honnêtes gens sont exposés; mais le premier est bien plus commun que l'autre. « Le bibliophile, ajoute M. Charles Nodier, sait choisir les livres; le bibliomane les entasse; le bibliophile prend le livre, après l'avoir soumis à toutes les investigations de ses sens et de son intelligence; le bibliomane entasse les uns sur les autres, sans les regarder. Le bibliophile apprécie le livre; le bibliomane le pèse ou le mesure; il ne choisit pas, il achète. L'innocente et délicieuse fièvre du bibliophile est, dans le bibliomane, une maladie aiguë qui passe jusqu'au délire. Parvenue à ce degré fatal, elle n'a plus rien d'intéressant; et se confond avec les manies: si l'on n'y prend garde, on ajoute un dernier trait pour résumer ce judicieux parallèle, le bibliophile possède des livres, et que le bibliomane en est possédé. »

« Parmi toutes les manies de nos jours, celle des livres n'est peut-être la fois la plus répandue, la plus séduisante, et la plus dangereuse. Je ne bornerai à en citer un exemple, c'est celui d'un *littérateur pur sang*, et parfait homme de bien; homme rare dans son espèce, qui n'aurait pas même

Un petit nombre d'entre ces Grands sont cependant animés d'un dévouement...  
Sous l'impulsion de l'État...  
Sous l'impulsion de l'État...  
Sous l'impulsion de l'État...

Sans être laissé à l'échec par l'échec qu'éprouva l'amendement en faveur de l'hérédité de la dignité de sénateur, proposé au Congrès, lors de la discussion de la réforme de la constitution, les Grands d'Espagne reviennent à l'attaque; et ils augurent de la faible majorité (28 voix) à laquelle cet amendement fut rejeté, qu'il réussira dans leur entreprise.

Les membres de la commission, nommée par les Grands, dans leur propre corps, ont rédigé un Mémoire au sujet de la question de l'hérédité, qu'ils ont adressé au sénat. Ils fondent leurs réclamations sur les expressions dont s'est servie la reine, par l'intermédiaire de ses ministres, en exposant les motifs qui ont engagé le gouvernement à proposer la réforme de la constitution de 1837. — expressions que voici :

« Comme c'est notre désir, ainsi que celui des Cortès du royaume, de concilier les besoins actuels de l'État avec les anciens fueros et les anciennes libertés de ces royaumes, et avec la participation aux grandes et sérieuses affaires de la monarchie, dont les Cortès ont joui de tout temps; et afin de modifier à cet effet la constitution promulguée le 18 juin 1837, nous avons trouvé bon, avec le consentement desdites Cortès, d'ordonner et de décréter, etc. »

Or, dans leur manifeste les Grands prennent la reine au mot, et ils soumettent le sénat de rétablir ces anciens fueros et ces anciennes libertés dont il est question dans l'exposé des motifs; et ils essaient de prouver que ces fueros et ces libertés ne pourront être regardés comme rétablis, aussi longtemps qu'eux, les Grands d'Espagne, ne seront pas réintégrés dans le rang qu'ils occupaient autrefois sur l'échelle politique.

On pourra se faire une idée de l'esprit et de la portée de l'adresse que les Grands ont envoyée au sénat, — document trop long pour être reproduit entièrement ici, — par la lecture des passages que nous faisons suivre.

Afin de rendre à l'église d'Espagne l'honneur et le respect dont elle est digne, il nous semblerait nécessaire de déclarer sénateurs-nés, les très-révérends archevêques et évêques du royaume, ainsi que de proclamer sénateurs héréditaires les Grands et autres nobles du royaume, en état de fournir tels titres à cette dignité que requerra la loi qui devra être faite à cette fin, le tout sans préjudice, cependant, de la prérogative de la couronne de nommer en outre, suivant son bon plaisir, des sénateurs à vie. De cette manière le sénat serait établi sur deux puissants éléments aristocratiques — celui de l'ordre du clergé, et celui de la noblesse titrée.

Le dernier siècle a vu éclore des idées hostiles à l'aristocratie. On était sous la prévention que cette classe avait toujours été ennemie des libertés populaires — opinion qui, au surplus, s'accordait avec celle qui voulait que la couronne aussi était opposée à la liberté du peuple. L'une et l'autre de ces opinions sont également fausses. Les révolutions, l'ambition des individus, et les catastrophes sanglantes qui marquent le temps où nous vivons, sont autant de preuves à l'appui de l'assertion, que, tant que la religion est une nécessité sociale absolue pour la moralité publique, autant une monarchie héréditaire est la garantie la plus durable pour le maintien de l'ordre et de la justice.

La génération existante, convaincue de ces vérités, l'est enfin aussi de l'évidence de cette autre assertion, qu'un arrangement entre l'ordre ancien et hiérarchique, et les classes modernes, mais respectables, qui se sont élevées par leurs services, leur éducation, leur industrie et leur commerce, est à la fois possible et avantageux pour l'état. Une pareille alliance, si elle formait la base des institutions monarchiques, détruirait les passions ambitieuses de ceux qui aspireraient à révolutionner, qu'à opprimer, et qu'à établir des systèmes d'extrême.

On pourrait objecter à l'hérédité que nous réclamons en faveur des Grands d'Espagne, qu'il n'existe plus de privilèges séculiers; mais cette objection tourne à notre avantage, et sert à prouver que ce que nous demandons n'est pas une prérogative exclusive pour la chose publique, mais bien plutôt une dignité constitutionnelle, qui, tout en nous rendant à quelques-uns d'entre eux une partie de nos anciens fueros et privilèges, n'ôte à toute la noblesse qui aurait place au sénat, le droit de prendre part au gouvernement du royaume, et de contribuer par leurs services à la gloire du pays, et d'acquiescer au trésor des connaissances requises à cet effet. Car ils sauront...

raient que ceux qui sont appelés aux charges publiques et parlementaires, ne doivent être ni ignorants, ni indifférents au bien-être de tous.

Le Mémoire se termine ainsi :  
« Si le sénat — auquel la présente est adressée, — rejette le projet de réforme qui lui a été proposé et qui a été voté par le congrès, ce qui concerne l'institution du sénat lui-même, il faut que ce corps soit conservé tel qu'il fut établi par la constitution de 1837. Mais, au contraire, le sénat approuve la réforme votée par le congrès, en ce qui concerne la nomination de sénateur, qui par ce projet est exclusivement réservée à la couronne, un ordre de choses entièrement nouveau sera introduit parmi nous. Enfin si le sénat adopte l'hérédité, comme le propose la commission des Grands, il fera un retour vers l'ancien fuero des trois pouvoirs du royaume; (1) et en ce cas sera conservée la véritable analogie avec la signification réelle du mot Cortès, — mot qui de tout temps a été révérend par les Espagnols, et qui a été conservé à travers les révolutions, malgré les nombreuses phrases et expressions étrangères qui se sont introduites dans notre système politique. C'est avec des sentiments, dictés par une conscience pure, c'est avec la confiance que lui inspire la droiture et la haute intelligence de certains sénateurs d'entre vous, et qui doivent cette dignité à la réputation éclatante dont ils jouissent chez les électeurs, ainsi qu'à la justice et à la bonté de la souveraine constitutionnelle de l'Espagne, — c'est avec ces sentiments, que la commission des Grands d'Espagne, a l'honneur de présenter à vos considérations les observations qui précèdent. »

Ce document est signé par le duc de Gor, le marquis de Valmediano, le comte de Punofofuro, le marquis de Santa-Cruz, le Sénor de Rubianes, le duc de Frias, l'amiral duc de Verguñas, secrétaire.

### Nouvelles de Danemarck.

La commission des états du Holstein, chargée de l'examen de la proposition de M. le comte de Reventlow, a présenté son rapport. Ladite proposition porte que la diète du duché de Holstein, se référant à la déclaration faite par M. le ministre d'Etat Ostersted dans la sixième séance de l'assemblée des états de Holstein, présentée au roi une adresse dans laquelle, tout en exposant à S. M. les droits du pays et en lui faisant connaître les dispositions du peuple, elle proteste contre toute atteinte portée à la situation politique du pays.

La commission se montre en général favorable à la proposition; chacun des membres est convaincu de la nécessité d'opposer aux paroles du ministre du roi une protestation énergique et solennelle motivée en faveur des droits du pays. La commission envisage comme sa tâche de faire connaître ses vues sur le contenu de la protestation proposée, qui sera adressée à S. M. On devra y exposer :

- 1° Les droits du pays.
- 2° La disposition d'esprit dans laquelle se trouvent le pays par suite de cette crainte, et on devra :
- 3° Rattacher à ces trois points une protestation contre toute atteinte portée aux droits du pays.

Vient ensuite une longue déduction des points précédents, dans laquelle on démontre entre autres que les duchés de Holstein et de Schleswig sont des pays unis indissolublement, qu'ils sont indépendants, que leurs droits sont les mêmes, que la succession au trône, d'après la loi de la couronne de Danemarck, ne peut être appliquée à ces deux duchés. La commission propose : Que la haute assemblée des états décide qu'il soit présenté à S. M. une très-humble adresse basée sur les doctrines de ce rapport et dans laquelle on défendra les droits du pays contre toute atteinte qu'ils pourraient être menacés.

### Nouvelles et faits divers.

La nomination du général Grivas au poste d'inspecteur général de l'armée grecque, est confirmée officiellement par l'ordonnance suivante, que nous trouvons dans les journaux Grecs :  
« Othon, par la grâce de Dieu, etc. »

Sur la proposition de notre ministre de la guerre, nous avons décidé d'ordonner et nous ordonnons :  
Le maréchal de camp Théodore Grivas, est nommé inspecteur général de l'armée, en remplacement du lieutenant général Richard Church, qui en a rempli les fonctions jusqu'à ce jour. Le lieutenant général R. Church, confiera...

nuera de recevoir le traitement de 500 dr. qu'il a eu jusqu'à aujourd'hui. Le maréchal de camp Th. Grivas, recevra un supplément de solde, mesurant les fonctions.

Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.  
Le ministre de la guerre,  
KITSOZ TSAYELAS.

La publication de cette ordonnance, a fourni l'occasion à un grand nombre de journaux, de rappeler les éminents services rendus à la Grèce par le général Richard Church, le plus ancien des Philhellènes.

Nous trouvons dans la Persévérance la pièce suivante, qui concerne le lieutenant-général Church :

Sire,  
Si j'abusais des instans de V. M. en lui rappelant les services que je crois avoir rendus à la Grèce et à son trône, je serais imputé à vanité; mais, si je me borne à prier V. M., avec tout le respect dû au roi constitutionnel d'une nation qui m'a estimé au-dessus de mes talents, de recevoir la permission, qu'une circonstance connue de V. M. me force à demander, de servir militairement, etc.

Athènes, le 30 octobre 1834.  
De V. M. le très-obéissant  
Signé R. Church,  
Lieutenant-général.

Le sénat belge a adopté hier, par 30 voix contre 17, le projet de loi qui sanctionne le traité de septembre. Il a ensuite ajourné indéfiniment.  
Le Standard du 25 des donne sur la situation du Maroc les détails suivans, qui sont d'une haute importance, et annoncent une révolution prochaine.

Les évènements qui ont eu lieu à Alger, ont été suivis de près par le gouvernement algérien. Les troupes algériennes ont été envoyées en Espagne, et ont dû se retirer, de la capitale de ce royaume, le 10 novembre. Les troupes algériennes ont dû se retirer, de la capitale de ce royaume, le 10 novembre. Les troupes algériennes ont dû se retirer, de la capitale de ce royaume, le 10 novembre.

Des lettres de Scharien Albani, datées du 30 novembre, mandent que l'expédition que le pacha de Scutari se propose d'entreprendre, pour aller à la conquête de la Libye, est déjà commencée. Le pacha de Scutari se propose d'entreprendre, pour aller à la conquête de la Libye, est déjà commencée.

Le général Grivas, inspecteur général de l'armée grecque, est nommé inspecteur général de l'armée, en remplacement du lieutenant général Richard Church, qui en a rempli les fonctions jusqu'à ce jour.

Un petit nombre d'entre ces Grands sont cependant animés d'un dévouement...  
Sous l'impulsion de l'État...  
Sous l'impulsion de l'État...  
Sous l'impulsion de l'État...

lui arrivait...  
qu'il fallait...  
qu'il fallait...  
qu'il fallait...

à peine prononcés, que le malade saute à bas du lit...  
Arrivé auprès du bouquiniste, il quitte le bras de sa femme...  
Après avoir dit quelques mots à sa femme, il se précipite...

Le pavillon autrichien sera au nombre des pavillons... On espère que ces faveurs accroîtront considérablement les relations commerciales entre nos ports et ceux du royaume de Naples.

Un journal français affirme que plusieurs membres de l'extrême gauche ont voté pour M. Sauzet, parce qu'il était le candidat de M. Guizot, et que M. Guizot fait parfaitement bien les affaires de la gauche la plus avancée.

On écrit de Francfort, 27 décembre: Il va se former dans les trois villes anseatiques des comités chargés d'approfondir leur situation actuelle, ce qui pourra leur mettre dans une position toute nouvelle à l'égard du Zollverein.

On écrit de Dantzig, 16 décembre: Il a été décidé, en haut lieu, de fortifier l'étroit passage que la Vistule occupe près de Neufchêr, et l'on ne tardera pas à pousser avec activité l'établissement d'un fort au Weichsel.

On mande d'Alexandrie, à la date du 7 décembre: L'affaire de la voie d'Egypte pour l'Inde est terminée; le gouvernement est chargé de l'exécution, et l'on dit que les vaisseaux partiront 20 par jour pour chaque livre de poids anglaise, et les passagers pour Suez, 40 écus en espèces chacun.

Il est plus qu'une question d'endiguement de l'Inde, tout en ayant soin aux moyens d'irriguer avec abondance les biens-fonds adiacens dans ce qu'on appelle le Bahr-el-Bagari, S. A. a fait choix, pour cette grande entreprise, de M. Mogelle, l'ingénieur du bassin, qui a pris l'engagement d'achever le tout dans l'espace de six semaines, supposé qu'on lui laisse le champ libre et qu'on fournisse tous les matériaux nécessaires avant qu'il entreprenne l'œuvre.

On dit qu'à l'avenir le gouvernement ne procédera plus aux ventes de la terre à l'étranger, mais qu'il délivrera, comme au trefois, des firmans pour cela.

On mande de Berlin, 27 décembre: Le conseiller supérieur de gouvernement Seiffert ne tardera pas à partir pour Rio-Janeiro, non-seulement en qualité de consul-général de Prusse, mais aussi comme chargé des intérêts commerciaux du Zollverein.

On écrit de St-Petersbourg: Une loi a été rendue, portant qu'il serait créé un fonds en espèces afin que le papier-monnaie en circulation pût en tout temps être remboursé. L'empereur a fait construire dans la capitale de St.-Petersbourg des pièces d'or, destinées à la circulation, et qui viennent d'être achevées.

On écrit de Bruxelles le 30 décembre: M. le baron de Kiemassegge, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Hanovre près les cours des Pays-Bas et de Belgique, est descendu hier à l'Hôtel de Belle-Vue, venant de La Haye.

Le marquis de Ricci, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sardaigne, près la cour de Belgique, est arrivé ces jours derniers à Bruxelles, venant de Hollande. M. le marquis de Ricci est descendu à l'hôtel de France.

Le docteur et missionnaire anglais Wolf, heureusement délivré, écrit de Tcheran, qu'il a dû son élargissement hors des prisons de Bokhara à la médiation bienveillante de l'ambassadeur persan, qui a seul, en outre, protégé son retour.

On écrit de Varsovie, 15 décembre: La fête de St.-Georges a été célébrée dimanche avec beaucoup de pompe.

Le duc de Wellington et le prince de Varsovie. Le testament de S. A. R. Louis-Antoine de Marnes, ci-devant dauphin de France, vient d'être déposé au Doctor's common, à Londres, par Jean François baron Billot, l'un des exécuteurs testamentaires.

Le testament de S. A. R. Louis-Antoine de Marnes, ci-devant dauphin de France, vient d'être déposé au Doctor's common, à Londres, par Jean François baron Billot, l'un des exécuteurs testamentaires. Les deux autres exécuteurs, le duc de Blacas et le comte Isidore de Montbel, seront admis également à en affirmer l'authenticité.

On écrit d'Ajaccio, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

On écrit de Francfort, le 23 décembre: Tandis que les journaux de Paris annoncent un froid excessif, tandis que les rues et les toits de Marseille, sont enqûlés de neige, ici nous jouissons de la température la plus douce.

Non trouvons la plaisanterie suivante dans le Corsaire-Satan: Il y a deux jours, deux escarpes dévalisent un homme à onze heures et demie du soir, rue des Saints-Pères; ils lui enlèvent son manteau, son chapeau, son paletot, son pantalon et ses bottes.

Le malheureux avait obtenu à grand'peine qu'on lui laissât sa chemise. Heureusement, le poste de la rue de Grenelle St-Germain n'était pas bien éloigné. Il y court à moitié gelé. Les gardes nationaux s'empresent de lui prêter, qui un pantalon, qui un bonnet de police, celui-ci une capote, celui-là un manteau, cet autre des chaussures.

L'homme détrossé laisse son adresse, afin que les personnes qui lui ont rendu service puissent, le lendemain, envoyer chercher les effets prêtés: Et il souhaite le bonsoir. Les gardes nationaux riaient beaucoup en songeant à l'entrée au poste de cet homme en chemise. L'homme riait bien davantage; c'était un escarpe d'un nouveau genre qui venait d'inventer le vol à la garde nationale.

### VARIÉTÉS.

#### LES MINES DE DIAMANS AU BRÉSIL.

L'or et les diamans ne se trouvent pas seulement dans le lit du Jequitinhonha; de récentes découvertes prouvent que les montagnes qui s'étendent de cette rivière jusqu'au San-Francisco, renferment aussi des veines très-fécondes. Un des affluens du San-Francisco, le Coethé, a depuis long-temps été reconnu comme fort riche; mais des fièvres pestilenteuses ont enlevé tous ceux qui ont voulu explorer ses rives. La chaîne de montagnes désignée sous le nom de Serra du Grand-Mogol, située à environ cinquante-huit lieues de Diamantina, est le théâtre d'exploitations importantes. Malgré les fatigues inséparables d'une excursion dans les montagnes du Brésil, je résolus de me diriger vers la Serra du Grand-Mogol, sans à retarder de quelques jours le voyage que je comptais faire sur le Jequitinhonha jusqu'à Bahia. J'étais curieux de voir l'exploitation des diamans sous ses deux faces, dans le lit des rivières et sur le flanc des montagnes. La grande difficulté était de trouver un guide; l'excursion était périlleuse, il fallait traverser un pays désert pour se rendre dans un lieu éloigné de toute voie de communication. Un maître s'était engagé à m'accompagner; après quelques jours de réflexion, la peur le prit, et il refusa de partir. Placé enfin dans l'alternative de m'accompagner ou de passer trois mois en prison, j'optai pour la résolution et je n'eus plus tard qu'à me louer de ses soins.

Je ne pris pas congé sans regret, des aimables habitans de Diamantina; pendant mon séjour près d'eux, j'avais été vivement touché de l'empressement qu'ils mettaient à satisfaire ma curiosité. Je quittai Diamantina le 10 janvier 1843. Sans m'arrêter à Modaira, petit village de deux cents maisons d'assez belle apparence, je traversai Rio-Manso, et j'arrivai à l'arroyal (bourg) qui porte le nom de la rivière. Cet arroyal, bâti entre les deux bras du Rio-Manso sur une île assez fertile, compte six cents habitans et deux églises. Ce bourg est renommé pour la salubrité des environs, au-dessus de l'élevation de la température. J'allai demander l'hospitalité à un vieux colonel, qui me donna quelques renseignemens curieux sur l'état de la province. Un missionnaire vint d'y exercer ses prédications avec une grande influence.

Mon hôte attribuait à l'effet des paroles du missionnaire, la tranquillité qui n'a cessé de régner dans cette partie de la province, dont la population n'est pas soulevée contre le gouvernement. Le missionnaire avait engagé des fidèles, en venant à l'église, à rapporter sur leur tête des pierres destinées à la réparation de ce temple. Les habitans avaient accouru avec empressement à cette prescription, mais ils s'en étaient tenus là, et les pierres restées en tas attendaient encore la main de l'architecte. Les résultats moraux de la mission avaient été plus satisfaisans. On me cita plus de cent mariages conclus et célébrés, grâce aux exhortations du prédicateur. Des filles même de mauvaise vie se signalèrent par leur zèle religieux. A Diamantina, comme dans tous les villages un peu importants du district, l'empressement des auditeurs avait été tel, qu'on avait peine à trouver place dans les églises. Toute la population environnante, à huit et dix lieues à la ronde, quittait ses travaux pour se rendre aux sermons. Des familles entières passaient huit ou dix jours hors de leurs habitations pour suivre des exercices de piété initiés par le missionnaire. Si des pieuses tentatives faites par ses prédicateurs se multipliaient, elles auraient un effet salutaire sur les mœurs générales. A l'époque de mon passage, il y avait six mois déjà que le missionnaire avait quitté Rio-Manso.

La route longue et triste qui mène à l'arroyal du Grand-Mogol ne prépare que trop le voyageur aux pénibles impressions que l'aspect de ce lieu fait éprouver. Je mis sept jours à franchir les cinquante-huit lieues qui séparent l'arroyal de Diamantina. Après avoir dépassé le Rio-Manso, on s'élève sur un de ces vastes plateaux que les Brésiliens nomment chapadas. Rien de plus monotone que les chapadas; mais on y marche de moins sur un terrain sec et uni. Quelques grandes formes, de pauvres villages, se montrent çà et là dans les positions favorables aux cultures. A trente lieues environ de Diamantina, on rencontre le Jequitinhonha. Le cours de la rivière, en cet endroit, est très-rapide. Au-delà du Jequitinhonha, on recommence à gravir. La route n'offre plus rien d'intéressant jusqu'à l'Itacambirao, qu'on traverse sur un pont jeté au milieu de rochers sauvages et d'une formation bizarre. Bientôt la végétation cesse entièrement; le pays devient de plus en plus aride.

Une haute colline sépare le voyageur de l'arroyal du Grand-Mogol; il faut franchir cette colline, le long de laquelle serpente une route détestable. On rencontre une enseigne occupée par les troupes employées à la surveillance du district, puis on entre dans l'arroyal; longue rue bordée de maisons pauvres et mal bâties. Une tristesse immense, insurmontable, saisit l'âme de celui qui voit se dérouler pour la première fois devant lui le site sauvage au milieu duquel s'élève le misérable village

Ce bœuf a été reconnu par les premiers juges comme le plus bel animal qui ait jamais été vu dans notre pays. Avant de mettre mon projet à exécution, Monsieur le Comte, je désirerais m'assurer que je ne serais point accusé de trop de présomption en cherchant à offrir à votre Majesté un bœuf pour votre souverain. C'est pourquoi j'ai pris la liberté de vous écrire à ce sujet, et je sollicite respectueusement de vous que vous ayez la bonté de me donner votre opinion sur mon projet.

« Votre très-humble, etc., etc. » SAMUEL MINTON, Fournisseur de S. M. la reine Victoria.

« Windsor, 21 décembre 1844. » Le comte de Jarnac a répondu: « Walton, 24 décembre 1844.

« Monsieur, en réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, je vous prie de croire que j'ai toutes raisons de croire que la portion de bœuf qu'il est dans votre intention d'offrir au roi des Français, sera, à cause des circonstances particulières qui s'y rattachent, très-agréable à S. M. »

« P. S. J'ai envoyé votre lettre à S. M. » « Cet immense morceau de bœuf tout d'une pièce pèse plus de 350 livres anglaises, ou 160 kilogrammes. Il partira de Londres samedi matin par le paquebot pour Botolph; il sera reçu par l'agent de M. Minton, qui l'expédiera par exprès

